

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2019

Convocations adressées le 2 décembre 2019

ORDRE DU JOUR

- *Travaux complémentaires lotissement*
- *Ouvertures de crédits avant vote des budgets 2020*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-neuf et le lundi neuf décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;
M. Pascal FEVRE, Bernard DEVELEY

Absents excusés : -

Absents :

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



TRAVAUX COMPLEMENTAIRES LOTISSEMENT :

Visa Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux du lotissement.

En prévision pour des futurs raccordements côté est de la voirie, les réseaux ont été prolongés :

- *Assainissement : 2 462.- € HT*

- *Eau potable : 1 266.- € HT*

Ces raccordements seront répercutés aux futurs riverains.

La voirie a été prolongée de manière à pouvoir accéder à la dernière parcelle. Ce surcoût est compensé par des moins-values sur le déroulement du chantier. La chaussée dans l'entrée du lotissement a été réduite de 5 m à 4m50.

OUVERTURES DE CREDITS AVANT LE VOTE DES BUDGETS 2020 :

Visa Préfecture le :

Le Maire informe qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits au budget principal 2020 en investissement avant le vote du budget, soit la somme de 88 800 € :

- *C/2051 : logiciels pour la dématérialisation : 1 200.- €*

- *C/2138 : Toiture et isolation bâtiments communaux « chapiteau » : 53 000.- €*

- *C/21578 : Achat de l'Epareuse : 24 600.- €*

- *C/2315 : Amorce de voirie et Maitrise d'œuvre bureau d'étude : 10 000.- €*

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Préfecture le :

**** Prix de vente des 5 parcelles du lotissement :** *Le Maire présente au Conseil Municipal le coût financier des travaux de viabilisation du lotissement afin de déterminer le prix de vente des 5 parcelles du lotissement. Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente des 5 parcelles à 36 € du m². Des panneaux publicitaires d'une dimension de 1.20 m x 1.50 m seront installés aux entrées de la Commune.*

Le Conseil Municipal décide de nommer la rue du lotissement « Rue des Hauts Chemins ».

Visa Préfecture le :

**** Mât de l'éclairage devant l'Eglise – rue du chapiteau :** *Le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle proposition financière pour le remplacement du mât près de l'Eglise. L'estimation s'élève à 1 877.18 € HT dont une aide du SDEY de 50% soit un coût pour la commune de 938.59 € HT. Le Conseil Municipal accepte la proposition du SDEY.*

Préfecture le :

**** Ancienne Épareuse :** Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancienne épareuse a été vendue à ODELOT RECYCLAGE pour un montant de 132.- €.

Préfecture le :

**** Vente de la parcelle cadastrée ZE n°71 :** Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la vente de la parcelle ZE n°71 à Vincent POMMIER pour un prix de vente de 2 000.- € l'hectare.

Préfecture le :

**** Projet d'extension de l'exploitation de M. Vincent POMMIER :** Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique se déroulera entre le 13 décembre 2019 et le 16 janvier 2020 concernant le projet d'extension de l'élevage de poules pondeuses pour atteindre une capacité de 70 000 poules.

Le dossier est consultable en mairie ou sur le site de la préfecture de l'Yonne à l'adresse suivante : www.yonne.gouv.fr (Chemin d'accès : rubrique politiques publiques / environnement / installations classées / enquêtes publiques).

Préfecture le :

**** Stérilisation des chats :** Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la reconduction de la convention avec 30 Millions d'Amis pour la campagne de stérilisation des chats. La personne gérant la capture puis la stérilisation des chats devant cesser prochainement cette activité, le Conseil Municipal décide de ne s'engager dans une campagne qu'à la condition qu'une autre personne prenne en charge la gestion de ce problème.

Visa Préfecture le :

**** Collecte des emballages :** Le Maire informe le Conseil Municipal sur les futures modalités de la collecte des emballages qui débutera en septembre 2020 pour une collecte une fois tous les quinze jours en alternance avec les ordures ménagères.

La séance a été levée à 21h34.

Varenes, le 11 décembre 2019
Le Maire,

Maurice MOCQUOT